Déc/Pré/096/2025

الشركة الوطنية للإذاعة و التلفزة

Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 04/25/A.T.I/i.s.n.b

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;

Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;

Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;

Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1er Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° **04/25/A.T.I** est lancée pour le recrutement d'**Un (01) Ingénieur Systèmes Numériques Broadcast** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Branche/ Filière/ Option//Spécialité
Ingénieur Systèmes Numériques Broadcast	01 poste	Titulaire d'un diplôme d'**Ingénieur d'Etat**	BAC + 5	- Génie Télécommunication et Réseaux - Génie informatique - Intelligence Artificielle - Ingénierie des Systèmes Embarqués et Mobiles - Ingénierie des sciences des données - Génie électrique et électronique - Sécurité des systèmes d'informations

Article 2 : Principales missions

L'ingénieur système numérique et broadcast est responsable de la conception, de l'intégration, du déploiement, de l'exploitation et de la maintenance des systèmes techniques liés à la production, la diffusion et la gestion des contenus audiovisuels numériques. Il assure la cohérence technique, la performance et l'évolutivité des infrastructures broadcast dans un environnement numérique en constante évolution.
Ses principales missions sont :

- Concevoir les systèmes et réseaux informatiques liés à la sécurisation, production et à la diffusion des images et des sons.
- Développer des solutions softwares et hardwares pour améliorer et assurer le bon fonctionnement des activités métiers.
- Superviser le déploiement de ces systèmes.
- Gérer l'évolution, l'exploitation et la maintenance de ces systèmes.

Article 3 : Compétences requises

Techniques :

- Niveau maitrise en architectures et technologies des réseaux bas et haut débit ;
- Niveau maitrise en matériels d'infrastructure des réseaux ;
- Niveau maitrise en outils et méthodes de sécurisation et de fiabilisation des réseaux et des données ;
- Niveau maitrise des logiciels réseaux ;
- Niveau pratique en protocoles de communication ;
- Niveau maitrise en langages de programmation ;
- Niveau maitrise en outils de gestion de configuration ;
- Niveau maitrise en systèmes d'exploitation ;
- Niveau maitrise des systèmes de gestion de bases de données ;
- Niveau pratique en cycle de développement des logiciels ;
- Niveau maitrise en signaux vidéo et audio numériques compressés et non compressés. Normes y afférentes ;
- Niveau maitrise en traitement numérique du signal ;
- Niveau maitrise en formats de fichiers utilisés en audiovisuel ;
- Niveau maitrise en stations de traitement de l'image et du son sur base informatique : matériels et logiciels ;
- Niveau maitrise en « workflow » du traitement numérique de l'image et du son, de la production à la diffusion ;
- Niveau maitrise en suites logicielles d'automation de la programmation à la diffusion ;
- Niveau pratique en informatique bureautique ;
- Niveau pratique en anglais technique ;
- Niveau pratique en conduite de projet ;
- Niveau pratique en rédaction de Cahier des Charges ;
- Niveau pratique en rédaction de documentations techniques ;
- Niveau maitrise en nouvelles technologies ;
- Niveau pratique en techniques de formation et d'information des utilisateurs ;

❖ Comportementales et Managériales :

- Capacité à travailler de façon autonome et à collaborer au sein d'une équipe.
- Etre dynamique, polyvalent, rigoureux, organisé, motivé, curieux, ambitieux.
- Faire preuve d'initiative et être attentif aux détails Rigueur, sens du service, autonomie, capacité à travailler en environnement critique.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale = Note du test oral * 0,6 + Note du test pratique * 0,4

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Français	20 minutes
TEST PRATIQUE	1) Pouvoir projeter les connaissances théoriques sur une problématique réelle. 2) Tester le niveau d'analyse et la capacité à trouver des solutions optimales	Note/20	Français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.
Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.
Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT http://e-recrutement.snrt.ma et y uploader les éléments suivants :

- **Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.**
- **Une (1) copie de chaque diplôme (en un seul fichier)**
- **Une (1) copie de la CIN.**

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.
Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).
Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le ..... 05 AOUT 2025

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

21 JUIL. 2025

Faïçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de